



# Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé  
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



C I B  
N° 10085

Bruxelles : 126, b°12 – Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles	Tél : 02 245 46 95	Fax : 02 215 12 78
Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières	Tél : 065 34 76 50	Fax : 065 36 15 88
Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-Meuse	Tél : 04 234 17 00	Fax : 04 234 17 80

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

N° de rapport : 311104186101 Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante  
 Concerne : Revue appartement, Rapport précédent 7356 (173.109.1130101)  
 Demandeur : M<sup>r</sup> BRICHAU  
 Personne sur place : Idem code EAN de l'installation : —  
 Adresse de la visite : Rue du Curé 2.5 (1<sup>er</sup> étage droit) 1190 Forest  
 Date de visite : 26/04/2010 Date d'émission : 26/04/2010 Références client : —  
 Référentiel réglementaire : RGIE art. 276 **bis** avec emploi des dérogations  de l'art. 271 bis  de l'art. 278 - Référentiel procédure CIB-asbl : PRO-INS-E-11

### Description de l'installation visitée :

Tension d'utilisation : <input type="checkbox"/> ... <input type="checkbox"/> 3N400 V <input type="checkbox"/> 3x230V <input checked="" type="checkbox"/> 2x230V <input type="checkbox"/> 1N400V	Protection générale du branchement : <u>50</u> A Nombre de tableaux : <u>1</u> nombre de circuits terminaux : <u>11</u>
---	--

### Contrôles par examen visuel, tests et mesures :

Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation	✓		
Etat du matériel électrique installé	✓		
Mesures de protection contre les contacts directs	✓		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test	✓		
Note : différentiel <input checked="" type="checkbox"/> plombé <input type="checkbox"/> non plombable <input type="checkbox"/> à nouveau plombé			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	✓		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	✓		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	✓		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	✓		
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	✓		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : <u>7,80</u> MΩ	✓		
Résistance de dispersion de la prise de terre : <u>2,6</u> Ω	✓		

Identification des appareils de mesure : CIB-E-MEI-\_\_ ; CIB-E-MET-\_\_ ; CIB-E-TEC-\_\_ ; CIB-E-MUL-30

### Manquements / Notes :

Infractions: Néant

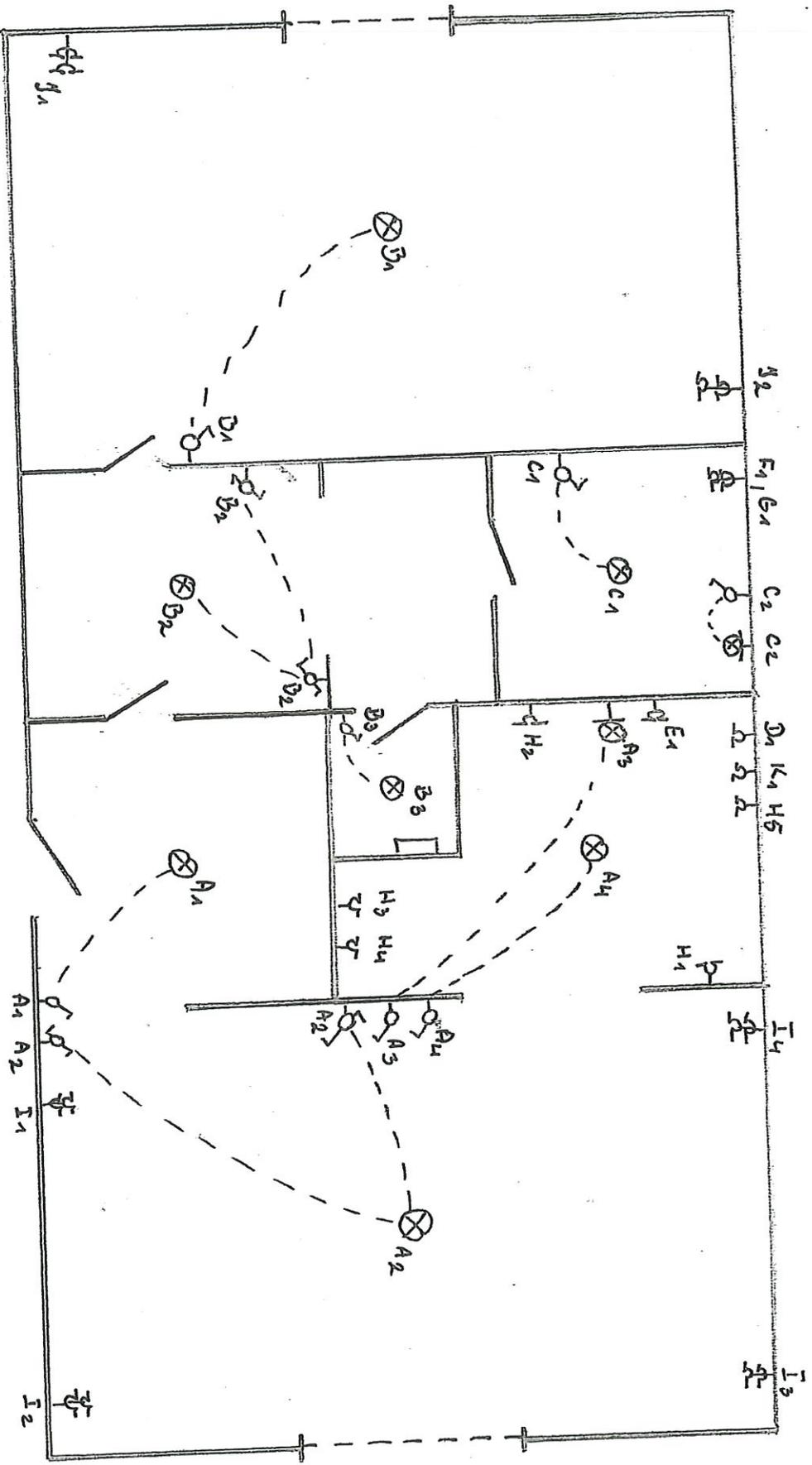
### Conclusion :

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme avant le :
- Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la remise en usage de l'installation.

Nom et visa de l'inspecteur :  
Pour CIB,

Nom et visa du demandeur pour réception :

APP. DAD KUE DU CURE 25 IST & 1190 FOREST



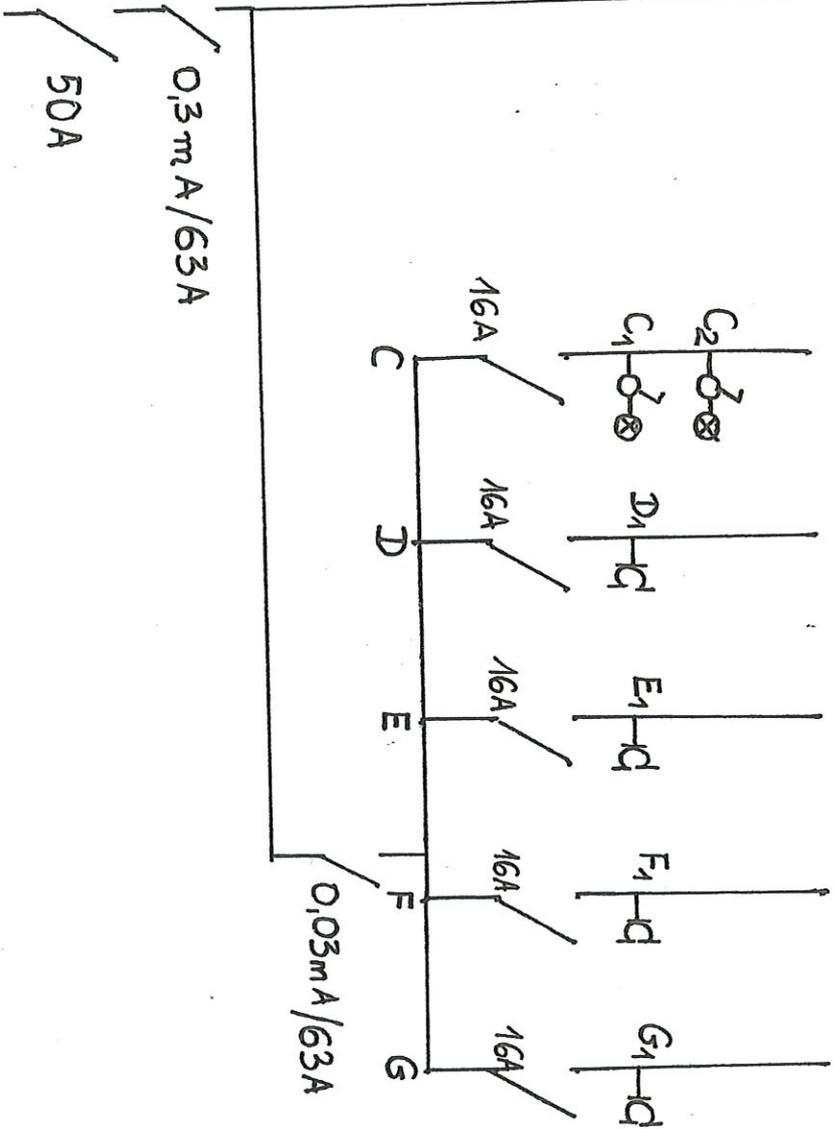
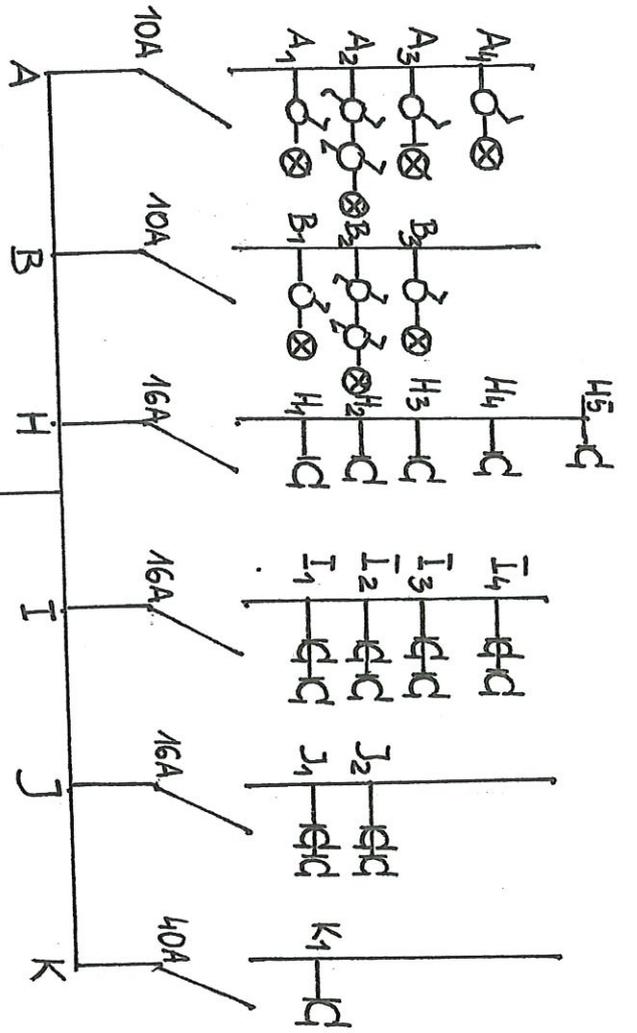
G.I.B.

YANOVERBERG.G.B  
TEL: 0495/039742

26/04/2010

*[Handwritten signature]*

1190 FOREST



C. I. B.  
 VANOVERBERG, S  
 TEL: 0495/039742  
 2610912070

